

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Déclaration de Maladie

N° M21- 0019120

AS157

Matricule : <u>05 1604</u>	Société : <u>RAMI</u>
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)
Nom & Prénom : <u>TABILI Sidi HAMID</u>	
Autre : <u>RETRAITÉ</u>	
Date de naissance : <u>16 07 1949</u>	
Adresse : <u>06, AV. Abdellah Khatib - Rabat</u>	
Tél. : <u>06 61 39 14 84</u> Total des frais engagés : <u>860,10</u> Dhs	

Autorisation CNPD N° : AA-215 / 2019	Cadre réservé au Médecin
Cachet du médecin :	
	
Date de consultation : <u>02/02/2023</u>	
Nom et prénom du malade : <u>Tabili Sidi Hamid</u> Age : <u>79</u>	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même
<input type="checkbox"/> Conjoint	
Nature de la maladie : <u>Trouble urinaire</u>	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : <u>Le 28/01/2023</u>	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Rabat

Le : 28/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des actes
21/2/23	C.S		100 D.H.	Dr. Karim LALHADI Chirurgien Urologue Av. Al Maghrib Al Akbar (Bab Al Maghrib) F. Bis, Entrées A, 2ème Etage, N° 5 Rabat - INPE : 101185122

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE L'OCÉAN Abdelkrim El Khattabi Rabat - Tél: 0527 20 21 76 102045937	21/2/23	460,10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

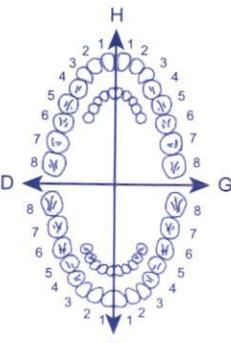
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

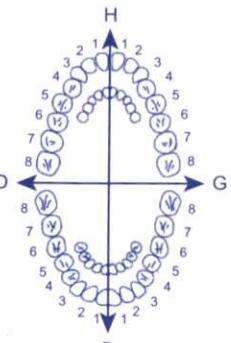
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Rabat, le : 02/02/2023

NOM et Prénom du patient : Tadili Sadi Hamid

Ordonnance



147,60

- Flotral 10

1cp par jour le soir au couche
QSP 1 mois

250,10

- Norma P

1cp matin, 1 cp soir
QSP 1 mois

62,10

- Urispas

1cp 3 pa rjours Pd 7 jours

460,10

Le code INPE :



101185122



LOT 223393 1
EXP 05 2025
PPV 62.50

Dr. Karim LAHLAIDI
Chirurgien Urologue
Av. Al Maghrib Al Arabi (Bab Al Had)
5 Bis, Entrée A, 2^e étage, N° 5
Rabat - INPE - 101185122



NORMA P

LOT: 530008

EXP: 10/2025

PPC: 250.00 Dhs

Confort Masculin

60 Gélules

...ale de la taille et de la forme d'une châtaigne, est située

...entoure l'urètre, le canal par lequel l'urine et le sperme sont évacués. Située au carrefour des voies urinaires et génitales, la prostate sécrète les substances nutritives et fluidifiables du sperme. Le poids de la prostate augmente entre la naissance et la puberté pour se stabiliser vers l'âge adulte; il atteint alors de 15 g à 20 g. Dès la quarantaine, le volume de la prostate tend à augmenter et continue de grossir avec l'âge.

La prostate peut atteindre 7 fois sa taille initiale.

INGREDIENTS :

Extrait sec de graine de courge (Cucurbita pepo): a une activité antioxydante élevée. La cucurbitine inhibe la 5-alpha-testostérone réductase et diminue la capacité de liaison de la dihydrotestostérone intraprostatique, ce qui lui vaut ses excellentes propriétés pour contribuer au maintien d'une fonction prostatique.

Lycopènes de tomate : Les résultats d'un essai clinique indiquent l'efficacité d'un supplément de lycopène contre les dommages oxydatifs des cellules et du tissu de la prostate. On a aussi remarqué une légère action protectrice chez les hommes héréditairement exposés à ce risque

Extrait sec de prunier d'Afrique (Prunus africana): de nombreux essais cliniques démontrent que le pygeum est efficace pour soulager les symptômes de l'hypertrophie bénigne de la prostate et pour soutenir la fonction urinaire chez l'homme.

Extrait sec de racine d'Ortie (Urtica Dioica) : Soulager les problèmes de miction liés à l'hypertrophie bénigne de la prostate. Les résultats d'études ont confirmé l'efficacité de l'association de l'ortie et du palmier nain.

Extrait sec de Plamier nain (Serenoa repens) : La Commission E et l'Organisation Mondiale de la Santé reconnaissent l'usage du palmier nain pour traiter les troubles urinaires qui accompagnent l'hypertrophie bénigne de la prostate légère à modérée. Combiné à la racine d'ortie, il soulage les problèmes de miction liés à l'hypertrophie bénigne de la prostate et réduit de façon nette ses symptômes. Norma-P contient aussi de la vitamine E, vitamine D et du sélénium afin d'optimiser l'effet antioxydant et l'effet préventif.